

La guerre civile libanaise : conflit civil ou guerre par procuration ? 1970-1982

MARWA EL BOJEMI

Résumé

Cet article apporte quelques éléments de réponse quant à la définition de la guerre libanaise de 1975 à 1990. Celle-ci est sans aucun doute une guerre civile, car elle oppose des civils ayant pris les armes, mais en prenant du recul, il s'avère que ce conflit ne s'y résume pas car les grandes nations avoisinantes comme la Syrie ou Israël, ont manipulé les différents acteurs du conflit libanais au profit de leurs intérêts personnels.

Mots-clés : Liban – Guerre civile – Guerre par procuration – Conflit israélo-arabe – Proche-Orient.

Abstract

The Lebanese War: Civil Conflict or Proxy War? 1970-1982

This article provides some answers regarding to the definition of the Lebanese war of 1975 to 1990. This is without a doubt a civil war because it opposes civilians who took up arms, but taking a step back, it turns out that this conflict does not resume into a « simple » civil war since large surrounding nations such as Syria or Israel have handled the various actors of the Lebanese conflict in favour of their personal interests.

Keywords: *Lebanon – Civil war – Proxy war – Arab-Israeli conflict – Middle East.*

Le 12 novembre 2015, Beyrouth connaît son attentat le plus meurtrier depuis 1990¹. Ce dernier, revendiqué par l'État Islamique (E.I.) et perpétré par des Libanais, laisse à nouveau planer la menace d'un déchirement civil

¹ Le présent article est le prolongement du mémoire « La guerre civile libanaise 1970-1982 », rédigé dans le cadre d'un Master 2 sous la direction du professeur Alya Aglan, soutenu en septembre 2015 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

au pays du Cèdre. En effet, avec la guerre civile syrienne, la faillite de l'Irak, l'« Intifada des couteaux » en Israël, et les attaques djihadistes aux frontières nord du Liban, tous les ingrédients sont réunis pour que le Liban s'engouffre dans une nouvelle spirale de violence.

Le Liban, pays d'un impensé quant à la définition des frontières, doit ses délimitations actuelles aux accords Sykes-Picot signés pendant la Première Guerre mondiale. On peut considérer que c'est une « création française » puisque c'est la France qui a doté le Liban de sa constitution, de son armée, de ses institutions démocratiques et de ses frontières pendant la période mandataire². C'est donc sous l'administration du général Gouraud en 1921 que le Liban se met en marche vers la modernité occidentale. Puis sous l'égide du diplomate Henry de Jouvenel en 1925, le Liban se dote d'une constitution, largement inspirée de la Constitution française de la III^e République, instaurant le confessionnalisme. Ce système distribue proportionnellement le pouvoir politique aux différentes communautés religieuses du pays, 17 au total. Par conséquent, en 1926, les chrétiens — majoritaires — dirigent le pays selon l'article 8 et 9 de la Constitution libanaise. Par ailleurs, le confessionnalisme reconnaît institutionnellement toutes les communautés religieuses du pays et abandonne le droit privé au profit du statut personnel des religions³. Nous pouvons parler ici d'une forme de laïcité inclusive. Ainsi, la France a réussi à installer en Orient un État majoritairement chrétien et donc, par la même occasion, à empêcher la création d'une Grande Syrie majoritairement musulmane⁴. Le 22 novembre 1943 le Liban accède à l'indépendance et devient la République libanaise. Mais l'après-guerre voit aussi la création d'un nouvel État dans la région en 1948 : Israël. La plupart des pays arabes de la

² Le mandat français au Liban commence le 28 avril 1920 et se termine avec l'indépendance du Liban le 22 novembre 1943.

³ Articles 8 et 9 de la Constitution Libanaise.

⁴ Service Historique de la Défense, Série Q⁵ 15, Secrétariat Général de la Défense Nationale, division du Renseignement, dossier n°4 : Notes et fiches d'information du Centre d'Exploitation du Renseignement 1956-1978.

région le considèrent comme un État illégitime et lui déclarent la guerre. C'est le début officiel du conflit israélo-arabe qui va continuellement déstabiliser la région en général et le Liban en particulier. En plus des difficultés extérieures liées au conflit israélo-arabe, le Liban connaît dès son indépendance son lot d'épreuves qui font chanceler l'unité et l'identité libanaises. Le Pacte National, qui prend forme lors du discours d'investiture du président Béchara El-Khoury, réaffirme l'arabité du Liban tout en assumant le caractère particulier du pays résidant dans sa population multiconfessionnelle. Ce *modus vivendi* s'illustre dans la répartition des plus hautes fonctions de l'État entre les différentes confessions religieuses : le président doit être chrétien maronite et le Premier ministre musulman sunnite. Le confessionnalisme est bien ancré dans la vie institutionnelle et démocratique libanaise mais le Pacte National est fragile et chancelle tout au long de l'histoire du Liban moderne, comme par exemple en 1958 lorsque le pays fut au bord d'un conflit.

Avant toute chose, il nous faut définir ce qu'est la guerre mais il apparaît compliqué d'en donner une définition universelle. Ninon Grangé dans son ouvrage *De la guerre civile*⁵ explique qu'il n'est pas possible de ranger une guerre dans une seule catégorie. Selon elle, la guerre se définit avant tout par le rapport de force entre deux unités politiques. Ce concept d'unité politique est une notion philosophique qui définit une organisation politique plus ou moins élaborée. Elle se caractérise par une organisation interne homogène et par une activité externe à destination des autres unités politiques. Cette dernière correspond à l'aménagement des relations avec les différentes entités politiques, celles-ci allant de l'alliance à l'hostilité en passant par la neutralité. La prise de risque quant à la participation à un conflit met en danger la constitution même de l'unité politique, soit dans son unité, soit dans son existence. En effet, en cas de défaite à l'extérieur, l'unité politique n'est pas niée en tant que telle mais peut se disloquer sous le statut de vaincu. En cas de guerre interne, elle met en péril l'unité

⁵ Ninon Grangé, *De la guerre civile*, Paris, Armand Colin, 2009.

politique qui se retrouve niée dans son unité. Toujours selon l'auteur, la guerre interne, la guerre civile est suicidaire car justement elle provoque la mort de l'unité politique.

Le paroxysme des tensions internes et externes est atteint le 13 avril 1975 lorsqu'éclate la guerre libanaise. Mais peut-on parler aujourd'hui d'une « réelle » guerre civile ? Nous nous sommes intéressés à des sources provenant du ministère des Affaires étrangères ainsi que du Service Historique de la Défense pour lesquelles nous avons eu la chance de bénéficier de la déclassification de deux cartons d'archives. Ces cartons nous ont permis de comprendre le conflit libanais à travers le prisme du Secrétariat Général de la Défense Nationale notamment sur l'importance du Liban pour la diplomatie française dans la région. Il s'agissait de tenter de définir le conflit libanais de 1975 à l'heure où l'historiographie libanaise elle-même n'a pas commencé à traiter cet événement. La preuve en est que 40 ans après le déclenchement des hostilités, il n'y a eu au Liban aucune commémoration officielle nationale et collective autour de ce moment charnière de l'histoire du pays. En revanche, il existe une historiographie française sur la guerre civile comme en attestent l'ouvrage de Nadine Picaudou, *La déchirure libanaise*⁶ ou bien encore celui d'Ahmad Beydoun, *Itinéraires dans une guerre incivile*⁷. Il s'agira de voir au cours de l'article si la guerre libanaise correspond à la définition d'une guerre civile, c'est-à-dire une guerre interne à l'unité politique. Nous verrons aussi qu'elle est intrinsèquement liée aux ambitions de son voisin syrien. Enfin, nous nous demanderons si la guerre libanaise n'est pas, simplement, le prolongement d'un conflit israélo-arabe, c'est-à-dire une guerre par procuration – se définissant comme un conflit où deux pouvoirs s'affrontent, mais indirectement, en soutenant financièrement ou matériellement

⁶ Nadine Picaudou, *La déchirure libanaise*, Bruxelles, Éditions Complexes, 1992.

⁷ Ahmad Beydoun, *Le Liban, Itinéraire dans une guerre incivile*, Paris, Khartala, 1993.

d'autres puissances ou groupes militaires qui sont eux en conflit direct sur le terrain.

La guerre civile : 1975-1976

En droit international humanitaire et selon la Croix-Rouge, les guerres se divisent en deux catégories. D'abord le conflit armé international, qui se définit par des opérations de guerre entre deux ou plusieurs États souverains. Le conflit armé non international, lui, survient quand des groupes opposés s'affrontent à l'intérieur du territoire d'un même pays. Ninon Grangé⁸ parle de « ce mal absolu » comme du déchirement violent d'une cité, d'une société. Où se trouve la frontière entre un conflit international, qui peut avoir des conséquences internes et un conflit non-international ? C'est exactement à cette frontière poreuse que la guerre libanaise se situe.

Dès le début des années 1970, la classe politique libanaise se divise autour de la question de la présence palestinienne actée par les accords du Caire signés en 1969. Cette division se forme entre le Mouvement National⁹, coalition de gauche menée par Kamal Joumblatt, et les Phalanges, parti de droite nationaliste dirigé par Pierre Gemayel. À première vue politique et symbolique, la division va permettre aux deux partis de porter sur la scène publique leurs revendications politiques.

Ainsi le Mouvement National s'appuie sur le soutien à la cause palestinienne pour revendiquer l'unité arabe du Liban, la fin du confessionnalisme politique et l'égalité politique entre chrétiens et musulmans, c'est-à-dire la possibilité pour un Libanais musulman

⁸ Ninon Grangé, *De la guerre civile, op. cit.*

⁹ Coalition de partis et mouvement de gauche fondée en 1969.

d'accéder à la présidence de la République. À l'opposé, les Phalanges libanaises veulent protéger les intérêts des chrétiens au Liban en conservant le confessionnalisme ainsi que l'indépendance du pays face à l'impérialisme arabe, en particulier celui de la Syrie. La particularité de ces partis politiques réside dans le fait qu'ils entretiennent généralement des milices armées et entraînées. Cette division politique en apparence normale au sein d'une démocratie va être la cause du déchirement de la société libanaise à partir du 13 avril 1975. Il n'est pas question ici de faire une chronologie des événements marquant le début de la guerre, mais plutôt de voir comment se caractérisent les affrontements¹⁰.

L'attaque du bus du 13 avril 1975 est une attaque des Phalanges chrétiennes contre des réfugiés palestiniens, en réponse à une supposée provocation de la part des *fedayins*. Ce genre d'affrontement est courant dans les années 1970 au Liban mais celui du 13 avril dégénère en une bataille rangée. Des barricades se dressent dans les quartiers chrétiens de Beyrouth. Les combats opposent initialement les phalangistes aux *fedayins* qui seront rejoints par les progressistes libanais. Ces affrontements conduisent à la division de Beyrouth entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest, scission qui symbolise le déchirement politique des Libanais. La participation du Mouvement National aux combats montre clairement que les affrontements sont intrinsèquement libanais. De plus, bien qu'elle ne participe pas en tant que telle aux combats, l'armée éclate et les soldats rejoignent les rangs des milices armées.

Le morcellement de l'armée et de la capitale illustrent le déchirement de la société libanaise. L'armée n'assume plus son rôle de protection de la population, la division politique s'exprime par les armes, et les partis politiques utilisent la cause palestinienne pour la défense et la revendication de leurs propres intérêts politiques. Du jour au lendemain, des quartiers de Beyrouth qui étaient voisins se retrouvent séparés par une

¹⁰ Denise Ammoun, *Histoire du Liban contemporain tome II 1943-1990*, Paris, Fayard, 1997.

ligne de démarcation imaginaire : la « rue de Damas ». Nous comprenons bien que, par ces affrontements, les partis politiques tentent soit de préserver leur pouvoir — c'est le cas des phalangistes — soit de le conquérir — c'est le cas du Mouvement National. C'est l'objectif même d'une guerre civile selon Ninon Grangé : « Dans une guerre civile, affirmer sa puissance consiste aussi bien en la conquête du pouvoir pour une faction qu'en la reconnaissance du simple droit à l'existence pour un groupe minoritaire¹¹ ».

Au printemps 1975, les deux grandes milices libanaises profitent de la déstabilisation politique créée par les combattants palestiniens pour se battre pour leurs intérêts et pour la conquête du pouvoir. En partant de la définition de Ninon Grangé, les événements se déroulant du 13 avril 1975 au 1^{er} juin 1976 peuvent donc être définis comme une guerre civile.

La guerre libanaise, une guerre impérialiste syrienne ?

La première année de la guerre libanaise correspond aux caractéristiques de la guerre civile. Toutefois, à l'été 1976, un nouvel acteur entre en jeu sur le champ de bataille : la Syrie. Dirigée par Hafez El Assad, voisine du Liban, elle fait partie des grandes puissances arabes. Et ses ambitions sont connues de tous.

En effet, aux yeux de son dirigeant et du parti Baas, le Liban est une construction territoriale et étatique totalement artificielle dont le territoire doit appartenir à la Grande Syrie, « Bilad al Sham ». Faute de pouvoir annexer le Liban, Hafez El Assad va exercer une certaine influence sur la vie politique libanaise et y intervenir régulièrement jusqu'à l'éclatement de la guerre. Lorsque celle-ci débute en avril 1975, la Syrie se range aux côtés

¹¹ Ninon Grangé, *De la guerre civile, op. cit.*, p. 33.

des progressistes libanais et de la résistance palestinienne, au nom du nationalisme arabe. Au niveau diplomatique, Hafez El Assad tente pourtant d'éteindre l'incendie en envoyant son ministre des Affaires étrangères, Abdel Halim Khaddam, afin d'apaiser les différents partis et acteurs en jeu ; il organise également des rencontres tripartites à Damas. Mais ces tentatives diplomatiques se soldent par des échecs. Sur le plan des affrontements, le parti des palestino-progressistes gagne largement du terrain sur celui des conservateurs-nationalistes. Cet ascendant militaire des palestino-progressistes inquiète les autorités syriennes. En effet, pour Hafez El Assad, la victoire trop nette d'un parti donnerait la possibilité à celui-ci de s'émanciper du joug syrien. La domination impérialiste syrienne sur le Liban en serait donc grandement diminuée, voire anéantie. C'est pour cette raison que la Syrie décide en juin 1976 de soutenir militairement les conservateurs-nationalistes dirigés par Pierre Gemayel. Le 1^{er} juin, l'armée syrienne franchit la frontière syro-libanaise pour combattre aux côtés des milices chrétiennes¹². Cette volte-face syrienne porte un coup dur aux palestino-progressistes. L'intervention militaire syrienne au Liban démontre la volonté du président syrien de satelliser le Liban pour en faire un « État vassal ».

L'expansion territoriale syrienne ne pouvant être acceptée par l'opinion internationale, la Syrie utilise les voies diplomatiques puis militaires pour maintenir le Liban sous domination. L'intervention militaire en faveur des conservateurs a porté ses fruits. De plus, cette intervention syrienne a été admise par tous les pays membres de la Ligue Arabe. En effet, avec la création de la Force Arabe de Dissuasion à l'automne 1976, la Ligue Arabe avalise le principe d'une intervention « arabe » au Liban. Au départ cette force, composée de soldats qualifiés de « casques verts », était constituée de contingents issus essentiellement de Syrie et des Émirats Arabes Unis ;

¹² Archives diplomatiques de Nantes, Ambassade de France à Beyrouth, carton 91/PO/C/1, les faits, les déclarations, les réactions Liban 1975-1976.

elle devient très vite presque exclusivement syrienne¹³. Enfin, la Syrie se sert du Liban comme d'une épée et d'un bouclier face à la menace israélienne : grâce à la présence sur place de la milice (la « Saïka »), la Syrie déstabilise officiellement le Liban et en particulier la frontière libano-israélienne¹⁴.

Pendant la guerre libanaise, la Syrie a usé de tous les outils à sa disposition pour établir sa domination sur le Liban. Elle est reconnue internationalement comme compétente, notamment par la Ligue Arabe, pour agir au Liban à travers la Force Arabe de Dissuasion. En ce sens, la guerre libanaise peut être considérée comme une guerre impérialiste dans le pays mais plus largement dans le Proche-Orient tout entier, notamment dans le cadre du conflit israélo-arabe.

La guerre libanaise par procuration : le prolongement du conflit israélo-arabe ?

L'une des causes de la guerre civile libanaise est la présence de la résistance palestinienne au Liban et son action contre l'État hébreu : la résistance palestinienne est présente au Liban et continue le combat contre l'État hébreu comme prévu par les accords secrets du Caire¹⁵. Après la défaite de la guerre des Six Jours, les actions palestiniennes contre Israël se sont multipliées, si bien que Tsahal a de nombreuses fois envoyé des

¹³ Archives diplomatiques de Nantes, Ambassade de France à Beyrouth, carton 91/PO/C/37, Beyrouth le 10 novembre 1978, Note n°11/15, Note sur la sécurité intérieure et de la force arabe de dissuasion.

¹⁴ Milice de résistance palestinienne composée de membres syriens.

¹⁵ Accords secrets signés en 1970 entre le chef de l'armée libanaise Émile Boustany et Yasser Arafat sur la liberté d'action des *fedayins* palestiniens au Liban au Caire.

commandos à Beyrouth pour neutraliser les dirigeants palestiniens¹⁶. Les Libanais sont les victimes collatérales de ces combats palestino-israéliens, notamment les habitants du Sud-Liban, qui voient régulièrement leurs maisons détruites par les représailles israéliennes ou occupées par les *fedayins* palestiniens. Ces représailles provoquent un très fort ressentiment des populations locales envers les Palestiniens. C'est sur cette situation que repose le discours du parti des conservateurs-nationalistes emmené par les Phalanges, et c'est également elle qui va mener à la guerre.

Yasser Arafat et l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) prônent la reproduction du modèle sur lequel s'est construit le Liban pour un potentiel État en Palestine. En effet, ce multiculturalisme et la coexistence des religions au Liban sont les preuves de la possibilité d'un État où cohabiteraient des populations israéliennes et palestiniennes, juives, chrétiennes ou musulmanes¹⁷. C'est pourquoi la déstabilisation du Liban est vue par les Israéliens comme le moyen de développer un discours sécuritaire tout en affaiblissant la puissance militaire de l'OLP et en détruisant leur discours en faveur d'un État unique.

En analysant ces données, n'avons-nous pas affaire à une guerre *proxy*, une guerre par procuration ? La formule « war by proxy » a été utilisée pour la première fois par Zibnigniew Brzezinski, conseiller du président Jimmy Carter¹⁸. Elle désigne une guerre où deux pouvoirs s'affrontent, mais

¹⁶ Service Historique de la Défense, Série S, Carton 13 S 40 : Le Liban et le conflit israélo-arabe, Secrétariat Général de la Défense Nationale, Ambassade de France au Liban, attachés de forces armées au ministre de la Défense française fait à Beyrouth le 19 Avril 1973 sur le raid israélien sur Beyrouth et Saïda.

¹⁷ Service Historique de la Défense, Série S, Carton 13 S 40 : Le Liban et le conflit Israélo-Arabe, Secrétariat Général de la Défense Nationale, Ambassade de France à Tel-Aviv, aide-mémoire militaire israélien sur l'intervention en Syrie et au Liban.

¹⁸ Zibnigniew Brzezinski, *Power and Principle: Memoirs of the National Security Adviser, 1977-1981*, New York, Farrar, Straus, Giroux, 1983. Voir également l'excellente synthèse de Maurice Vaïsse, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2015.

indirectement, en soutenant financièrement ou matériellement d'autres puissances ou groupes militaires qui sont eux en conflit direct sur le terrain. Dans notre cas, nous savons qu'Israël a aussi bien soutenu militairement les partis nationalistes-conservateurs que les Phalanges ou l'Armée du Liban Sud (ALS), milice de Saad Haddad, ancien général chrétien de l'armée libanaise¹⁹. Ce soutien prend la forme de fournitures d'armes ou bien de formation militaire (notamment pour la milice Haddad). En soutenant les partis conservateurs, Israël entend bien neutraliser la résistance palestinienne au Liban tandis que les États arabes, Syrie en tête, utilisent les milices progressistes de gauche pour contrarier la stratégie israélienne. Bien évidemment, il est en pratique impossible d'obtenir une guerre par procuration pure car chaque groupe se bat pour ses propres intérêts, même s'ils sont soutenus par une puissance tierce.

Finalement, la guerre par procuration n'a pas duré longtemps. Israël décide d'entrer très concrètement dans le conflit libanais le 15 mars 1978 avec l'opération Litani. Celle-ci a pour objectif de protéger sa frontière nord en faisant reculer la résistance palestinienne au nord du fleuve Litani. Avec l'aide de l'ALS, Tsahal contrôle en six jours le Sud-Liban sans pour autant parvenir à faire cesser les attaques palestiniennes. Cette intervention, condamnée par la communauté internationale, provoque l'envoi d'une force d'interposition : la Force Intérimaire des Nations Unies pour le Liban (FINUL²⁰). Forte d'un très important contingent français, sa mission est de remplacer les forces israéliennes stationnées au Sud-Liban afin de séparer les belligérants et rétablir la sécurité dans la région. La volonté israélienne d'annihiler la résistance palestinienne au Liban est la preuve que la guerre libanaise est également un prolongement du conflit israélo-arabe.

¹⁹ Archives du ministère des Affaires étrangères, série Afrique du Nord et Moyen-Orient, sous-série Levant-Liban 1973-1982, 1835 INVA, carton 391, Dossier LA I 2-2, Beyrouth le 10 novembre 1978, note confidentielle n°2/15.

Il est extrêmement difficile de définir la guerre libanaise. C'est une guerre civile, car les combats se déroulent au sein de la société libanaise, entre différentes factions politiques. Toutefois, le facteur déclencheur de la guerre civile est la présence armée des Palestiniens au Liban. C'est aussi une guerre impérialiste syrienne, car l'influence de ce pays et la volonté d'Hafez El Assad d'étendre sa domination et de satelliser le pays du Cèdre ne fait aucun doute lorsqu'on analyse les raisons de son entrée en guerre au Liban. C'est enfin une guerre par procuration, car les deux puissances de la région s'affrontent au Liban en utilisant les partis en guerre. La Syrie essaye d'atteindre Israël à travers les Palestiniens et leurs alliés palestino-progressistes tandis que l'État hébreu tente de neutraliser la résistance palestinienne, que ce soit militairement ou politiquement. Finalement, donner une définition de ce conflit ne signifie pas de parvenir à une définition simple. La guerre libanaise est un phénomène guerrier complexe où s'imbriquent et s'articulent plusieurs combats, plusieurs conflits et de nombreux intérêts qui convergent et divergent. C'est peut-être là que réside la difficulté pour l'historiographie libanaise qui a bien du mal à écrire son histoire, au risque d'empêcher toute réconciliation nationale à l'avenir.